Haïti - Programme des Nations Unies pour le Développement
Cadre de Résultats Stratégiques 2002-2003
Evaluation de l'effet induit 4

TERMES DE REFERENCE

I. INTRODUCTION

Le PNUD Haïti s'est fixé, dans son Cadre de Résultats Stratégiques (CRS) pour la période **2000-2003**, **8** effets induits ou résultats stratégiques de moyen terme.

Au titre des évaluations d'effets induits désormais souhaitées par l'organisation dans le cadre de l'approche résultats, le bureau du PNUD Haïti a opté pour l'évaluation de l'effet induit suivant :

> ***Améliorer la capacité nationale de suivi de la pauvreté (humaine et monétaire) et des inégalités en développant la collecte et l'analyse des données sociales.***

Le PNUD vise, à travers cette évaluation, une meilleure définition des résultats stratégiques, de sorte que le Programme de Coopération Haïti/PNUD soit mieux centré dans la période **2004-2007.** La planification stratégique de la lutte contre la pauvreté, est une des priorités absolues pour le développement humain durable et justifie les raisons du choix de l'évaluation de l'effet induit 4.

Ia) La Description de l'effet induit

Au moment de l'élaboration des différents projets, les analyses de situation ont révélé que pour l'amélioration de la capacité de suivi de la Pauvreté

Le contexte général du secteur se caractérise entre autres par (i) l'inexistence de politiques nationales en matière de lutte contre la pauvreté ; (ii) l'insuffisance d'outils statistiques permettant de suivre l'évolution de la situation ; (iii) le manque de ressources pour les programmes en raison des difficultés du contexte sociopolitique et du blocage de l'aide au gouvernement, lesquels ont des implications sur les relations et le travail avec le Gouvernement ; (iv) l'absence de coordination de l'aide.

Selon le CCF 2002-2006, l'appui du PNUD se concentrera sur quatre lignes d'action : (i) la connaissance du phénomène de pauvreté et la mise en commun de cette connaissance; (ii) le conseil en formulation de politiques et de stratégies; (iii) l'appui à la mise en œuvre de programmes nationaux; (iv) des actions de développement à la base qui alimenteront et/ou valideront les travaux effectués en amont. Les différents projets du PNUD en ce domaine pourront constituer des éléments d'un programme national de lutte contre la pauvreté.

Ib. Initiatives programmées par le PNUD et Produits escomptés

Les principaux produits escomptés pour ces projets sont :

1. ***Renforcement des Capacités de Collecte et d'Analyse des Statistiques Sociales***
   - La méthodologie d'enquête utilisée par Fafo est assimilée par le personnel de l'IHSI concerné par le projet
   - Renforcement de l'IHSI comme point focal dans le domaine des statistiques sociales en Haïti
   - Une première base de données montée au travers d'une enquête sur les conditions de vie, en conformité avec les normes et standards internationaux. Tout indicateur pourra être établi séparément selon les genres, ainsi que pour d'autres catégories de la population.
   - Recommandations formulées à l'intention du Gouvernement pour la mise en place d'un système de coordination et d'harmonisation de la collecte et du traitement des statistiques sociales au niveau national
   - Personnel de l'IHSI, et d'autres structures (ONG, Secteur Privé) impliquées dans la collecte et l'analyse des statistiques sociales, formé sur le tas et à travers des voyages d'études, dans la méthodologie et les techniques d'analyse des statistiques sociales.

2. ***Renforcement des capacités de production et d'analyse des statistiques sociales***
   - Rapport d'analyse de la situation de la pauvreté en Haïti contenant le profil désagrégé de la pauvreté
   - Enquête qualitative sur les perceptions de la pauvreté
   - Élaboration Mise a jour d'un profil de pauvreté
   - Mise à jour des indices de développement humain (IDH) (IPH)
   - Formation du personnel de l'IHSI travaillant dans le domaine des statistiques sociales
   - Création d'un site Internet pour l'IHSI avec un lien avec RDDH
   - Publication des rapports et vulgarisation des données et informations (CD-ROMS, dépliants, articles, etc) et débats publics

Ic Partenaires clés pour les effets induits

Les partenaires du PNUD pour la recherche de l'effet induit 4 sont, de façon générale, l'ensemble des partenaires intervenant dans le secteur de la lutte contre la pauvreté, mais en particulier :

- Le Gouvernement de la Norvège
- Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)
- Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

- L'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI)
- Le Bureau International du Travail
- Le Bureau Régional de l'Amérique Latine et des Caraïbes du PNUD
- Le Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies

II. OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION

IIa. L'évaluation d'effets induits envisagée

Elle intervient la deuxième année de la mise en œuvre du MYFF (2004-2007), alors que le Programme de coopération Haïti- PNUD a démarré en 2002.

L'évaluation vise avant tout à mettre en exergue la valeur ajoutée des interventions du PNUD en matière de Lutte contre la Pauvreté.

Elle doit fournir au Gouvernement et au PNUD les éléments d'appréciation d'une poursuite des interventions pour la réalisation de l'effet induit ; des contours précis de ces interventions en terme de leçons apprises, d'avantages comparatifs et d'opportunités de partenariats ; et de l'ampleur des efforts qui restent à consentir.

L'évaluation aidera par ailleurs le PNUD à apprécier l'importance stratégique de l'effet induit, par rapport aux autres effets induits, et au rôle que peut être le sien.

IIb. Pour ce faire, l'évaluation statuera sur :

1. l'évolution de l'effet induit : est-ce que l'effet induit tel que défini a changé ou non ?
2. l'atteinte ou le degré d'avancement vers l'atteinte de l'effet induit, aussi bien aux niveaux macro que meso et micro
3. les facteurs sous-jacents qui échappent au contrôle du PNUD et qui influencent l'effet induit (les opportunités et menaces pour l'atteinte de l'effet induit)
4. le caractère stratégique et la pertinence de l'effet induit pour le PNUD (analyse de l'effet induit)
5. la crédibilité et l'étroitesse des liens/de la causalité des produits du PNUD et des autres interventions à l'atteinte/à la réalisation de l'effet induit, y compris les produits, programmes, projets et assistance « soft et hard» contribuant à la recherche de l'effet induit. Les produits retenus sont-ils les meilleurs pour arriver à l'effet induit ?
6. la durabilité de l'effet induit
7. l'effectivité/l'efficience (cost effectiveness) de l'effet induit
8. la pertinence des partenariats établis (niveaux nature, forme et portée des partenariats)

9. les avantages comparatifs du PNUD, les forces et faiblesses et le rôle du PNUD dans le secteur

En complément de ces préoccupations fondamentales, l'évaluation se prononcera sur :

- les stratégies d'intervention et leur pertinence par rapport aux objectifs de développement visés
- la contribution des projets à la mise en place de mécanismes, y compris financiers, pour la fourniture des services publics
- les résultats obtenus en matière d'activités de renforcement des capacités à gérer le développement.
- le degré de participation des bénéficiaires à la réalisation de l'effet induit
- la perception qu'ont les bénéficiaires des retombées/incidences de l'assistance du PNUD
- les questions de mise en œuvre et/ou de gestion, lorsqu'elles ont constitué une entrave à la réalisation des progrès vers l'effet induit
- la reformulation de l'effet induit et les indicateurs le cas échéant
- la suite à donner aux résultats de l'évaluation en terme d'inscription, et sous quelle forme, dans le nouveau programme.

L'approche de partenariat a-t-elle été efficace et quels types de partenariats ont été utilisés (politique, technique, financier, partage de connaissances), avec qui et quelle a été leur importance stratégique pour atteindre l'effet induit ?

La stratégie de partenariat a-t-elle créé une synergie et dans quelles directions ?

Quels sont les partenariats possibles pour le futur et quels indicateurs au niveau d'effet induit ou de produit pourraient être définis pour mieux apprécier la profondeur et les résultats de partenariat ?

III. RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

Les principaux résultats attendus de l'évaluation de l'effet induit sont :

a. le rôle/la place actuelle du PNUD dans le domaine et les possibilités d'évolution ;

b. la proposition d'une stratégie de continuation de l'assistance PNUD au processus de renforcement du dialogue sur les politiques, notamment la promotion du développement humain durable et la lutte contre la pauvreté ;

c. la formulation de recommandations augmentées sur les axes prioritaires souhaités de l'assistance du PNUD par rapport à l'effet induit, et sur les partenariats à développer ;

d. les principaux enseignements tirés des bonnes pratiques et des moins bonnes, dans la réalisation des produits, en liaison avec les partenariats développés avec le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les autres agences des NU, et les autres donateurs ;

e. les lignes de partenariat/d'appui possibles avec le siège du PNUD, les SURF et les autres bureaux (partage d'expériences) ;

f. Le consultant fera une notation sur les effets induits et les produits, qui permet de faire une comparaison, tel que décrit dans le « Guidelines for Outcome Evaluations ».

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Etant donné le caractère novateur de ce type d'évaluation pour le PNUD et pour le Haïti, la méthodologie reflètera les préoccupations d'apprentissage (learning-by-doing) et de partage des enseignements.

Le consultant affinera la méthodologie sur la base de l'exploitation des résultats des évaluations déjà réalisées pour les projets concernés.

Des entretiens individuels et collectifs seront organisés avec le staff du PNUD d'une part, les représentants du gouvernement et les partenaires techniques et financiers d'autre part.

Les visites de terrain, sur les sites des projets, seront déterminées (sites, période/durée) après l'étude documentaire.

L'équipe d'évaluation travaillera conformément aux directives données par le siège, et dont le document constitue un annexe aux termes de référence.

Les premiers résultats (rapport provisoire) seront présentés au PNUD et au gouvernement trois jours avant la fin de la mission et le rapport final le dernier jour.

Le rapport fera l'objet d'une large diffusion auprès de l'ensemble des partenaires et un atelier de validation sera organisé autour des principaux constats et recommandations.

Une note sur l'expérience du Haïti en matière d'évaluation d'effet induit sera produite et partagée avec le siège et les autres bureaux au titre de contribution à l'expérimentation des outils RBM.

Des commentaires de l'équipe d'évaluation sur les directives, suite à leur application, sont souhaités.

Le format de rapport contenu dans les directives est celui applicable.

L'équipe d'évaluation proposera au PNUD (EO et bureau du Haïti) une méthodologie de travail conforme à l'approche Résultat, aux préoccupations de changement du PNUD, y compris l'emphase.

V. EQUIPE D'EVALUATION

L'évaluation sera conduite par un consultant international expérimenté dans l'approche résultat et les évaluations d'effets induits.

VI. ARRANGEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

L'évaluation d'effet induit implique/concerne l'équipe de Programme du bureau du PNUD. Son organisation et sa gestion sont toutefois confiées à l'Unité d'Appui à la Gestion des Projets (PMSU), en collaboration étroite avec l'Unité de Lutte contre la Pauvreté, sous la supervision du Représentant Résident Adjoint au Programme.

Le bureau du PNUD, en tant que premier responsable de la mission, mettra à disposition la logistique et les facilités habituelles nécessaires à sa bonne réalisation (bureau, véhicule, documentation, organisation de rendez-vous, etc.).

L'évaluation se déroulera sur 3 semaines. Des visites de terrain seront organisées.

Port-au-Prince, décembre 2005